Cette publication fait partie d'une série d'évaluations préparées par le gouvernement sur l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et portant sur plusieurs secteurs, comme l'agriculture, les pêches, l'énergie, l'industrie ainsi que sur des questions touchant les consommateurs. Chaque publication débute par une discussion générale sur les répercussions économiques globales de l'Accord, fondée sur l'importante étude publiée par le ministère des Finances. Vient ensuite un examen des conséquences de l'Accord pour le secteur concerné : contexte, description des éléments de l'Accord et évaluation de son impact économique sur le secteur en question.

Incidences macro-économiques de l'Accord

Le ministère des Finances a effectué une analyse complète des incidences macro-économiques de l'Accord. Les résultats de cette analyse sont résumés dans le document intitulé L'Accord de libre-échange Canada-États-Unis : Incidences économiques. Comme le montre l'étude, l'Accord procurera d'importants avantages économiques aux Canadiens :

- les consommateurs canadiens paieront moins cher tant les importations que les produits fabriqués au pays;
- des investissements seront entrepris en fonction des possibilités offertes par le nouveau cadre commercial;
- les entreprises bénéficieront d'une production à plus grande échelle et deviendront plus efficientes et plus concurrentielles;
- la productivité des travailleurs canadiens augmentera, de même que leur revenu réel;

- la croissance économique sera renforcée, ainsi que la création d'emplois; et
- l'économie deviendra plus souple, plus innovatrice et plus dynamique.

L'étude du ministère des finances indique que l'Accord de libre-échange conclu par le Canada et les États-Unis accroîtra le revenu réel des Canadiens d'au moins 2,5 pour cent. Cela représente une hausse permanente du revenu réel de 12 milliards de dollars courants, soit environ 450 \$ par personne. Cette estimation ne reflète fort probablement pas toute l'ampleur des retombées économiques positives de l'Accord parce que certains aspects importants de l'Accord ne sont pas pris en considération dans l'analyse. Par exemple, des aspects tels que le libre-échange des services, la libéralisation des conditions visant les investissements transfrontaliers, une plus grande sécurité d'accès à l'important marché des États-Unis et les effets dynamiques du libre-échange sous la forme d'une économie plus souple et plus innovatrice se traduiront par d'autres avantages nets qui sont bien réels, positifs et peut-être très importants, sans qu'on puisse les mesurer de manière précise.